



## **Théories et conceptions de la critique musicale au XX<sup>e</sup> siècle, comparées aux pratiques critiques des autres arts**

Colloque international et interdisciplinaire

Université Libre de Bruxelles, Université de Montréal, Université Rennes 2  
Institut universitaire de France  
Bruxelles, 1-2 octobre 2015 – Rennes, 19-20 novembre 2015

### **Comité d'organisation**

Laurence Brogniez, Valérie Dufour, Chris Murray et Florence Huybrechts (Bruxelles),  
Christophe Pirenne (Liège)  
Marie-Hélène Benoit-Otis et Michel Duchesneau (Montréal),  
Christopher Moore (Ottawa)  
Jean-François Candoni, Pierre-Henry Frangne, Hervé Lacombe, Emmanuel Parent, Timothée  
Picard, Noémie Vermoesen (Rennes)

### **Comité scientifique**

Les membres du comité d'organisation  
Claude Coste (Grenoble), Christopher Dingle (Birmingham), Nicolas Donin (Ircam), Sylvie  
Douche (Paris Sorbonne), Pascal Lécroart (Besançon), Danièle Pistone (Paris Sorbonne),  
Emmanuel Reibel (Paris Ouest)

Ce colloque international et interdisciplinaire s'inscrit dans le prolongement de plusieurs événements scientifiques ou entre en rapport avec plusieurs programmes en cours ayant pour objet la presse musicale en particulier et les revues artistiques en général, menés à l'Université Libre de Bruxelles, à l'Université de Montréal, à l'Université Rennes 2 et dans plusieurs autres universités françaises<sup>1</sup>. Il a pour but de fédérer les institutions concernées et de faire converger ces différents programmes autour d'une réflexion consacrée aux **théories et conceptions de la critique musicale au XX<sup>e</sup> siècle, comparées aux pratiques critiques des autres arts**.

### **La critique musicale au XX<sup>e</sup> siècle : un champ de recherche en plein essor**

Si la critique musicale du XIX<sup>e</sup> siècle jouit désormais d'un certain nombre de travaux de référence, il n'en va pas de même pour le siècle suivant, qui constitue à l'heure actuelle un chantier de recherche en pleine friche. Certains apports et méthodes établis par les dix-neuviémistes peuvent être transposés ; d'autres doivent être inventés. Plusieurs organes de

<sup>1</sup> Le colloque « L'artiste en revues. Fonctions, contributions et interactions de l'artiste en mode périodique » (Bruxelles, 28-30 octobre 2013) tenu dans le cadre des travaux du groupe de recherches Pictoriana ; les programmes menés par l'*Observatoire interdisciplinaire de création et de recherche en musique* (OICRM) de Montréal sur la presse musicale en France ; et le programme sur « La critique musicale au XX<sup>e</sup> siècle » mené dans le cadre de l'Institut universitaire de France, associant l'Université Rennes 2 et plusieurs autres universités françaises.

presse phares ont déjà fait l'objet d'examen attentifs, tandis que de nombreux autres sont en cours de dépouillement et de numérisation, donnant certes lieu à des premières études monographiques prometteuses, mais rendant pour l'heure difficiles les travaux théoriques, synthétiques ou comparatistes de grande ampleur. Dans le cas de la France, il faut en outre ajouter à cet état des lieux une spécificité regrettable : un certain retard pris dans le domaine des études des musiques dites populaires, fort heureusement en voie de rapide résorption aujourd'hui.

Réunissant ponctuellement ou de manière continue plus d'une centaine de chercheurs et de praticiens, jeunes ou confirmés, francophones ou non, et relevant de disciplines diverses – lettres, langues, musicologie, esthétique, sociologie, histoire, sciences politiques, etc. –, les différents groupes de recherches et programmes évoqués ont pour ambition de proposer un premier arpentage de ce champ de recherche particulièrement dynamique. Les questions qui permettent de le quadriller sont simples, visant à rendre compte de spécificités géographiques et historiques susceptibles d'évoluer : quelles sont les principales conceptions et théories de la critique musicale au XX<sup>e</sup> siècle ? Quels sont ses acteurs types, et quels genres et formes de critique musicale pratiquent-ils ? Enfin : quelles sont les spécificités propres à telle aire linguistique et culturelle considérée ? Si, pour des raisons de cohérence et de compétences, ces chercheurs s'en tiennent – sauf exceptions ponctuelles – aux cultures occidentales (Europe et Amériques), la multiplicité des visages qu'est susceptible de revêtir la musique au XX<sup>e</sup> siècle (classique, jazz, rock, électronique, etc.), de même que les formes diverses que peut prendre la critique musicale spécialisée ou généraliste, jusqu'à sa dématérialisation en fin de période avec l'essor des nouvelles technologies, sont en revanche largement prises en considération.

Dans ce cadre, une attention particulière est accordée à tout ce qui engage directement des questions d'écriture : réflexions sur la possibilité ou l'impossibilité d'écrire sur la musique ; étude des déclarations à caractère programmatique et des aspirations qui leur sont sous-jacentes ; invention en conséquence de plusieurs types d'*écritures* de la musique ; réflexions sur les styles et registres de ces écritures, les différents genres de critique pratiqués, les caractéristiques formelles des journaux et revues dans lesquels ces critiques s'intègrent et sur lesquelles ils influent, etc. À cet égard, les participants aux différents événements scientifiques considérés s'emploient à panacher les approches : approche monographique de telle ou telle figure de critique ; approche monographique de telle ou telle revue – pouvant ou non mettre en œuvre une polyphonie de pratiques ; approche sur la courte durée (naissance d'une revue), moyenne durée (vie d'une revue) ou longue durée (études des constantes et métamorphoses à long terme de la critique musicale, en lien avec les mutations du monde de la presse en général) ; réflexion sur tel ou tel genre spécifique ; approche comparée de plusieurs revues, au sein d'une même aire culturelle et linguistique ou de plusieurs aires distinctes, en synchronie comme en diachronie ; analyses de différentes écritures pour une même musique, pour un même artiste, etc. Dans ce cadre, tout propos engageant explicitement une conception ou une théorie de la critique fait l'objet de la plus grande attention, en particulier lorsqu'il relève de la *métacritique* (on entend par là les propos sur la critique tenus dans les critiques elles-mêmes). Enfin, de manière complémentaire, ces programmes s'intéressent à tout ce qui est susceptible de présider à la formulation d'un jugement de goût, de même qu'à toutes les notions clefs – de type esthétique, idéologique, politique, imagologique, etc. – amenées à structurer les systèmes de valeurs.

## Les objets du présent colloque

Le colloque « Théories et conceptions de la critique musicale au XX<sup>e</sup> siècle, comparées aux pratiques critiques des autres arts », comptera quatre axes principaux.

1. Le premier axe **conceptuel** et **définitionnel** visera à circonscrire la nature et le champ de la critique musicale considérée comme notion et comme pratique. Deux types

d'approches pourront être alors envisagées. Les premières seront tout d'abord essentiellement **théoriques** : il s'agira d'appréhender la critique musicale en se demandant ce qu'elle est, ce qu'elle peut ou ce qu'elle doit être, d'un point de vue philosophique et esthétique. Le cas échéant, les intervenants pourront proposer leurs propres théories philosophiques et esthétiques de la critique musicale.

Les interventions prendront ensuite un tour plus nettement **lexicologique**. Il s'agira de retracer et d'interroger l'histoire de la notion et de ses définitions, non seulement en France mais encore dans les principaux pays occidentaux. On tentera ainsi de dégager un dénominateur commun, mais aussi de rendre compte de différences notables et parfois inconciliables suivant les **aires culturelles** et **linguistiques** considérées. Ces différences de conceptions permettront alors de mieux comprendre la divergence des pratiques. Dans ce premier temps, les intervenants ne sont pas tenus de cantonner leur réflexion au XX<sup>e</sup> siècle, mais celui-ci devra cependant demeurer l'horizon et la finalité de leur propos.

2. Un deuxième axe du colloque s'attachera aux **principales théories et conceptions de la critique musicale au XX<sup>e</sup> siècle**. Dans ce cadre, les organisateurs du colloque seraient heureux de pouvoir faire alterner les études précises, portant sur un moment, une figure, ou un organe de presse circonscrits, et les approches davantage synthétiques et surplombantes. Les **études monographiques** apparaîtront comme légitimes dès lors que les figures de critique ou les organes de presse considérés peuvent être jugés comme particulièrement éminents et représentatifs. Seront toutefois privilégiées les communications qui s'attacheront à des **corpus étoffés**, soit en synchronie, soit en diachronie.

Ainsi, on appréciera les communications qui porteront sur un ou plusieurs grands moments pendant lesquels les **débats théoriques** se sont faits intenses et féconds, opposant des conceptions résolument divergentes de la critique musicale. Les interventions restituant **l'évolution sur la longue durée** de telle conception de la critique ou tel courant de pensée critique, de même que toutes les **études à caractère comparatiste**, mettant en rapport des évolutions communes ou divergentes suivant les aires culturelles et linguistiques, seront également les bienvenues. Les intervenants prendront soin de ne pas cantonner leur propos à une simple exposition de ces théories ; ils s'emploieront à les interroger et à les mettre en perspective de manière à nourrir une réflexion sur la critique musicale en général. Les communications rendant compte de la rémanence au XX<sup>e</sup> siècle de débats formulés dans des périodes antérieures ou de l'influence de telle figure ou de telle théorie passées seront bien entendu acceptées.

3. Un troisième axe du colloque sera consacré à l'étude des **manières dont les conceptions de la critique musicale s'articulent à des pratiques**. On souhaite par là ne perdre de vue ni la matérialité des organes de presse, ni les enjeux stylistiques, génériques et formels propres à la critique musicale. À cet égard, on accordera ainsi la plus grande importance aux **propos de type métacritique** – on désigne par là les considérations qui visent à définir, réguler, légitimer ou condamner telle forme de conception et pratique de la critique musicale au sein de la critique musicale elle-même – et aux enjeux et implications propres à ce corpus autoréflexif.

À partir de corpus représentatifs, on s'intéressera à toute forme de mise en rapport entre une théorie de la critique et sa mise en acte, en étudiant la façon dont la conception peut – ou non – **engager un genre de critique, une forme de revue, ou un style d'écriture spécifique**. On analysera la manière dont la critique musicale en général, ou la revue spécialisée dans le domaine musical en particulier, du fait de la périodicité et de la polyphonie qui les caractérisent, peuvent – ou non – revêtir la forme d'un **laboratoire de propositions théoriques doublées d'expérimentations d'écritures**, soit parce que telle figure est amenée à forger progressivement sa conception au gré de sa pratique critique, soit parce qu'une revue rend compte de débats contradictoires confrontant plusieurs plumes, porteuses de conceptions et de pratiques divergentes.

4. L'ensemble du colloque sera animé par une **ambition comparatiste** : il s'agira en effet de mettre en rapport les théories, conceptions et pratiques de la critique musicale et celles inhérentes à **d'autres pratiques artistiques** : littérature, beaux-arts, cinéma, etc. On gage en effet que, sur le plan théorique, la comparaison se montrera fructueuse : le comparatisme interartistique, souvent habité par le souci implicite d'élaborer ou de reconsidérer un **système des arts**, est en effet inhérent à la culture occidentale, et habite inévitablement toute réflexion critique et métacritique.

Mais c'est aussi que ce colloque souhaite rendre compte d'une **réalité historique** : au XX<sup>e</sup> siècle, les critiques musicaux sont très souvent critiques dans un autre domaine artistique ; les revues dans lesquelles les critiques musicales sont publiées peuvent accueillir des discours critiques engageant d'autres arts, avec lesquels elles entrent en résonance ; telle revue musicale et telle revue consacrée à un autre art peuvent, pour des raisons diverses, voir leurs histoires étroitement intriquées, etc. Naturellement, une telle approche comparatiste interartistique pourra être mise en œuvre autant que les intervenants le souhaiteront dans les trois premiers temps du colloque ; quoiqu'il en soit, ce quatrième axe lui sera spécifiquement consacré.

Au-delà de la critique musicale en particulier, ce colloque souhaite en effet apporter sa **contribution à une réflexion plus globale portant sur la critique en général**, en un siècle où non seulement la critique mais encore la critique de la critique sont parvenues à leur âge d'or.

Les propositions rédigées (entre 750 et 1000 mots) seront divisées en quatre parties : le sujet (les thématiques abordées) ; la méthodologie de recherche appliquée ; les résultats escomptés ; une bibliographie sélective. Elles seront complétées d'une brève notice biobibliographique (incluant l'affiliation et l'adresse électronique), et adressées à Hubert Bolduc-Cloutier ([hbolducc@ulb.ac.be](mailto:hbolducc@ulb.ac.be)) avant le 15 décembre 2014.

La durée des interventions, qui pourront se faire en français ou en anglais, est fixée à 20 minutes. Les actes du colloque feront l'objet d'une publication, en français uniquement.